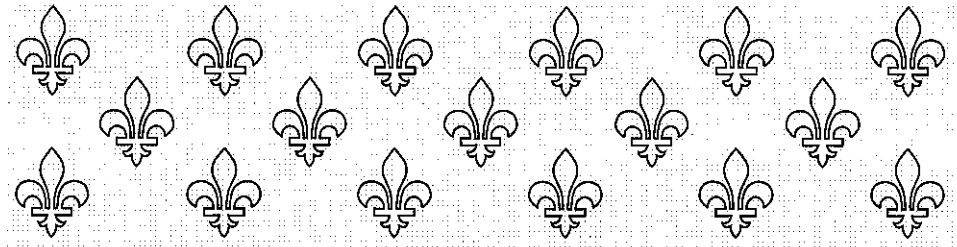

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des relations du travail

Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 952-20091201

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2009 1
ORGANISATION DES TRAVAUX 2
AUDITION 2
Commission des relations du travail 2

ANNEXES

I. Ordre du jour
II. Procès-verbaux des séances de travail du 18 juin et du 19 novembre 2009

Séance du jeudi 19 novembre 2009

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des relations du travail (Décision de la Commission le 18 juin 2009)

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président

M. Bachand (Arthabaska)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M^me^ Gaudreault (Hull)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Mamelonet (Gaspé)
M. Matte (Portneuf)
M. Rebello (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
M^me^ Richard (Duplessis)
M^me^ Richard (Marguerite-D'Youville)

Témoin :

Commission des relations du travail :

M^me^ Andrée St-Georges, présidente
M^e^ Robert Côté, vice-président
M^e^ Pierre Flageole, vice-président
M^me^ Danielle-Maude Gosselin, secrétaire et directrice générale
M. Richard Farmer, directeur régional de l'Ouest du Québec
M. Claude Métivier, directeur régional de l'Est du Québec

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 15 h 06, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION

Commission des relations du travail

À 15 h 08, la Commission entend l'exposé de la Commission des relations du travail.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 08, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

Le président de la Commission,

François Ouimet

CG/ml

Québec, le 20 novembre 2009

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Examen des orientations, des activités et de la gestion
de la Commission des relations du travail

Le jeudi 19 novembre 2009

Salle des Premiers-Ministres

ORDRE DU JOUR

15 h 00 COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL

Représentée par :
- M^me^ Andrée St-Georges, présidente
- M^me^ Danielle-Maude Gosselin, secrétaire et directrice générale
- M^e^ Robert Côté, vice-président
- M^e^ Pierre Flageole, vice-président
- M. Richard Farmer, directeur régional de l'Ouest du Québec
- M. Claude Métivier, directeur régional de l'Est du Québec

17 h 30 Ajournement

CG/ml

Québec, le 18 novembre 2009

ANNEXE II

Procès-verbaux des séances de travail

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 juin 2009

Discuter de l'opportunité d'adopter un mandat de surveillance, un mandat statutaire et un mandat d'initiative

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 18 juin 2009

Mandat : Discuter de l'opportunité d'adopter un mandat de surveillance, un mandat statutaire et un mandat d'initiative

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président
M. Bergeron (Verchères), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M^me^ Gaudreault (Hull)
M. Gaudreault (Jonquière)
M. Matte (Portneuf)
M^me^ Richard (Marguerite-D'Youville)
M. Trottier (Roberval)

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

   M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

   L'ordre du jour est adopté.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de surveillance et d'un mandat statutaire

   M. le président fait état de la réunion du comité directeur du 10 juin. Il précise la proposition du comité directeur à l'effet d'effectuer deux mandats de surveillance d'organismes, dont un serait réalisé à l'automne 2009 et le second au printemps 2010.

Une discussion s'engage.

M. Matte (Portneuf) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale, examine les orientations, les activités et la gestion de la Commission des relations du travail.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Matte (Portneuf) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'économie et du travail délègue l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

La motion est adoptée.

M. Matte (Portneuf) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale, examine les orientations, les activités et la gestion de la Commission des partenaires du marché du travail et qu'elle procède également à l'étude des états financiers et des rapports annuels 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, conformément à l'article 43 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Matte (Portneuf) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'économie et du travail délègue l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

La motion est adoptée.

Il est convenu de procéder au mandat de surveillance de la Commission des relations du travail à l'automne 2009 et de faire celui concernant la Commission des partenaires du marché du travail au printemps 2010.

3. Statuer sur une proposition faite par le député de Jonquière afin d'effectuer un mandat d'initiative sur l'indépendance énergétique

M. le président précise que le député de Jonquière lui a écrit le 12 juin 2009 afin de lui demander de convoquer la Commission pour qu'elle puisse débattre de la possibilité de se saisir d'un mandat d'initiative sur l'indépendance énergétique (annexe II).

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'effectuer ce mandat, notamment en raison du fait que la compétence « énergie » ne relèvera plus de la Commission de l'économie et du travail à partir du 14 septembre 2009.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'indépendance énergétique.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Ouimet (Marquette), M^me^ la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bergeron (Verchères), M. Gaudreault (Jonquière) et M^me^ Richard (Marguerite-D'Youville) - 3.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Drolet (Jean-Lesage), M. Matte (Portneuf) et M. Ouimet (Marquette) - 4.

Abstention : M^me^ Gaudreault (Hull) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 08, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

Le président de la Commission,

François Ouimet

CG/ml

Québec, le 18 juin 2009

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

Séance de travail

Le jeudi 18 juin 2009

Salle RC 171 de l'hôtel du Parlement

8 heures à 9 heures

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de surveillance et d'un mandat statutaire
3. Statuer sur une proposition faite par le député de Jonquière afin d'effectuer un mandat d'initiative sur l'indépendance énergétique
4. Divers
5. Levée de la séance

Québec, le 17 juin 2009

ANNEXE II

Demande de mandat d'initiative sur l'indépendance énergétique

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'énergie et jeunesse

Québec, le 12 juin 2009

Monsieur François Ouimet, président
Commission de l'économie et du travail
1045, rue des Parlementaires
Bureau RC .53
Québec (Québec) G1A1A4

Objet : Demande de mandat d'initiative – indépendance énergétique

Monsieur le Président,

La présente a pour objet de vous demander de convoquer une séance de travail de la Commission de l'économie et du travail afin que les membres puissent débattre de l'opportunité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative, tel que prévu à l'article 149 de notre Règlement.

Ainsi, vous trouverez en annexe copie du mandat que je souhaite soumettre.

Je vous saurais gré de bien vouloir donner suite à la présente le plus rapidement possible afin que, si la Commission décide de se saisir de cette question, nous puissions entreprendre les démarches et la préparation en vue de sa tenue.

Persuadé que vous saurez considérer la présente requête avec toute l'attention qu'elle mérite, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le député de Jonquière

Sylvain Gaudreault

p.j. (1)
c.c. Monsieur Yvon Vallières, Député de Richmond
Président de l'Assemblée nationale
Monsieur Stéphane Bergeron, Député de Verchères
Vice-président de la Commission de l'économie et du travail
Catherine, Grétas, Secrétaire de la Commission de l'économie et du travail

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 646-7647
Télécopieur : 418 646-7801

Adresse de circonscription
2240, rue Montpetit
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec) G7X 6A3
Téléphone : 418 547-0666
Télécopieur : 418 547-1166

Courriel : sgaudreault-jonq@assnat.qc.ca
Site Web : www.sylvaingaudreault.org

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'énergie et jeunesse

Considérant que les nations les plus prospères dans l'avenir seront celles qui sauront s'affranchir du pétrole, qui maîtriseront les sources d'énergie renouvelable et qui investiront dans leur développement;

Considérant que l'abondance et la diversité des sources d'énergie renouvelable et décentralisée à travers l'ensemble de son territoire (efficacité énergétique, hydroélectricité, biomasse, solaire, éolienne, géothermie) positionnent avantageusement le Québec non seulement en Amérique du Nord, mais aussi sur l'ensemble de la planète;

Considérant que la mobilisation de l'ensemble de la population québécoise est nécessaire pour opérer le virage vers une économie sans carbone;

Considérant que l'indépendance énergétique signifie d'atteindre l'autosuffisance et se donner la marge de manœuvre pour faire nos propres choix de développement énergétique, et ce, tout en brisant nos liens de dépendance à l'égard de fournisseurs étrangers dont les préoccupations sont à mille lieues des besoins et des intérêts du Québec;

Considérant que l'impact négatif des importations de pétrole et d'automobiles sur la balance commerciale appauvrit le Québec;

Considérant que l'impact économique négatif des importantes variations des prix du pétrole et du gaz nuit aux investissements des entreprises manufacturières du Québec;

Je propose que la commission parlementaire sur l'économie et le travail (CET) prenne l'initiative de tenir une consultation itinérante à travers les régions du Québec sur le thème de l'indépendance énergétique.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 646-7647
Télécopieur : 418 646-7801

Adresse de circonscription
2240, rue Montpetit
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec) G7X 6A3
Téléphone : 418 547-0666
Télécopieur : 418 547-1166

Courriel : sgaudreault-jonq@assnat.qc.ca
Site Web : www.sylvaingaudreault.org

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 novembre 2009

Informer les membres sur l'impact de la réforme parlementaire et de préparer l'audition de la Commission des relations du travail dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 novembre 2009

Mandat : Informer les membres sur l'impact de la réforme parlementaire et préparer l'audition de la Commission des relations du travail dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président

M. Drolet (Jean-Lesage)
M^me^ Gaudreault (Hull)
M^me^ Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Matte (Portneuf)
M^me^ Richard (Duplessis)
M^me^ Richard (Marguerite-D'Youville)

Autre député présent :

M. Rebello (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-Philippe Rochette, conseiller politique, Parti québécois

---

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Rebello (La Prairie) et à M. Rochette de participer à la séance de travail.

1. Impact de la réforme sur la Commission

M^me^ la secrétaire fait état des principaux éléments de la réforme parlementaire ayant un impact sur les travaux de la Commission. Elle précise que les champs de compétence de la Commission ont été quelque peu modifiés. En ce sens, elle indique que le guide des organismes publics soumis au pouvoir de surveillance de la Commission, révisé en fonction de ce nouveau partage, est disponible sur le site Greffier.

Elle présente les modalités des articles 64.3 à 64.6 du Règlement relatives aux pétitions. M. le président précise que les délais prévus au Règlement sont très courts. En ce sens, les membres qui souhaiteraient que la Commission se réunisse en séance de travail afin de se saisir d'une pétition, sont invités à formuler leur demande le plus rapidement possible.

2. Préparation de l'audition de la Commission des relations du travail

M. le président présente les modalités de l'audition. À cet égard, il précise que l'audition sera d'une durée de 2 h 30, incluant les 15 minutes pour la présentation de l'organisme. Les droits de parole seront donnés en alternance entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et l'opposition, par période d'environ 20 minutes incluant les questions et les réponses.

M. Boucher présente les faits saillants des rapports annuels 2007-2008 et 2008-2009 de la Commission des relations du travail.

Une discussion s'engage.

À 13 h 41, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra au autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

Le président de la Commission,

François Ouimet

CG/ml

Québec, le 19 novembre 2009

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 novembre 2009

Suites à donner à l'audition de la Commission des relations du travail dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 novembre 2009

Mandat : Suites à donner à l'audition de la Commission des relations du travail dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président

M. Drolet (Jean-Lesage)
M^me^ Gaudreault (Hull)
M^me^ Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Mamelonet (Gaspé)
M. Matte (Portneuf)
M. Rebello (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
M^me^ Richard (Duplessis)
M^me^ Richard (Marguerite-D'Youville)

Autre personne présente :

M. David Boucher, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 17 h 12, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Boucher de participer à la séance.

Une discussion s'engage.

Les membres de la Commission se déclarent satisfaits des réponses obtenues à la suite de l'audition. Il est donc convenu que le rapport de l'audition soit déposé avant la fin de la présente période de travaux.

À 17 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au 24 novembre 2009, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

Le président de la Commission,

François Ouimet

CG/ml

Québec, le 19 novembre 2009